



European Milk Board

Fair milk prices for a sustainable
dairy production in Europe



Bulletin Mars 2008

Un tarif équitable pour tous !

Uniterre et BIG-M ont lancé la campagne pour un prix du lait équitable en Suisse le 1^{er} février devant le Palais fédéral à Berne (Bundesplatz). Réunis autour des 4 vaches rouges symbolisant l'union des producteurs de lait des quatre langues nationales suisse (allemand, français, italien et romanche), près de 200 producteurs ont manifesté leur détermination à obtenir un prix du lait équitable en Suisse et en Europe.

Cette action a été très bien reprise dans les médias alémaniques, francophones et italiens. La quasi-totalité des articles mentionnaient le caractère européen du mouvement. La Fédération des producteurs suisse de lait (FPSL) a réagi favorablement à cette action. Interrogée par les journalistes, elle s'est déclarée « comprendre la revendication pour un prix du lait équitable ». Les autres organisations agricoles n'ont pas réagi. L'Union suisse des paysans, l'organisation de défense professionnelle majoritaire en Suisse ne s'est pas prononcée.

Les organisations de défense des intérêts des consommateurs comprennent l'action des producteurs pour obtenir un prix rémunérateur et équitable. Elles observeront l'évolution des prix aux producteurs et celui à la consommation afin de contrôler l'évolution des marges des intermédiaires.

L'action du 1^{er} février s'est déroulée juste avant les négociations de prix du lait avec les principaux acheteurs du pays. Celles-ci se déroulent actuellement. Uniterre et BIG-M ont ainsi pu mettre la pression sur les acheteurs et informer les consommateurs de la revendication des producteurs. Les résultats des négociations ne sont pour l'instant pas connus. Une hausse de prix semble pour l'instant difficile à obtenir. Ces négociations fixent le prix que les producteurs toucheront dès le premier mai 2008. Elles sont donc extrêmement importantes.

Plus d'infos sur <http://www.uniterre.ch/Dossiers/lait.html>

Photos sur <http://www.uniterre.ch/Photos/lait.html>

Poudre de lait suisse taxée par l'UE depuis le 1^{er} février

Alors qu'Uniterre et BIG-M lançaient la campagne pour un prix du lait équitable en Suisse, l'Union européenne a décidé de taxer la poudre de lait suisse importée dans l'UE. Cette mesure a été prise pour compenser le fait que les prix sont désormais moins élevés en Suisse qu'en Europe. Le montant du prélèvement a été fixé à 832 euros par tonne.

Travailler plus pour gagner moins

Simulation luxembourgeoise de l'évolution des revenus en cas de mise à exécution des projets de la Commission européenne.

La fédération membre luxembourgeoise LDB a pris la Commission européenne au mot et a calculé comment les revenus d'un producteur laitier évolueraient si les projets de celle-ci se réalisent et si les prédictions faites se confirment. Les propositions : a) les quotas seront augmentés de 2 % par an jusqu'en 2015 et b) le prix du lait revient peu à peu au niveau de novembre 2006. Ceci correspondrait à une variante de la dite sortie en douceur.

Une exploitation laitière du Luxembourg dispose en moyenne d'un quota de 304 303 litres. Selon les chiffres officiels du ministère de l'agriculture, le prix moyen du lait était au Luxembourg en novembre 2007 de 46,36 centimes d'euro (lait d'une teneur moyenne en matières grasses et 9% de taxe inclus). Calculé sur l'année, l'exploitation fait des recettes avec son lait qui s'élèvent à 141 074 euros.

En 2008/2009, cette exploitation augmenterait sa production laitière de 2 % mais obtiendrait moins pour son lait dont le prix tomberait à 44,53 centimes ; malgré une hausse de la production d'environ 6000 litres, les recettes baisseraient de 2859 euros. En 2015, l'exploitation produirait 349 547 litres de lait, soit 14 % de plus, pour 117 273 euros vu que le prix serait tombé à 33,55 centimes, niveau de novembre 2006. Parallèlement, le volume du travail et les frais auraient augmenté en raison de l'augmentation du bétail. Pour obtenir le même revenu qu'en 2008, les producteurs laitiers devraient produire 38 % de lait en plus. Et ce, sans même pas prendre en compte les frais additionnels causés par le supplément de vaches.

Résumé : 14% de vaches et de travail en plus et 23 801 d'euros en moins. Cette solution ne saurait être admissible pour les exploitations laitières européennes ; et il ne saurait s'agir de atterrissage en douceur dont parle la Commission européenne pour présenter cette option.

Milch Board en Allemagne : le 13 mars négociations avec les laiteries

La BDM a invité toutes les laiteries allemandes à une journée stratégique du lait qui aura lieu le 13 mars à Berlin. C'est une manière de loger les laiteries à la même enseigne que les producteurs. Il s'agit d'essayer à nouveau de trouver un accord sur les conditions cadres du marché qui sont à définir aussi bien à l'échelle européenne qu'à celle de l'OMC. La demande de prix de base payé aux producteurs du BDM, basée sur des études de coûts de production laitière, est de 43 centimes d'euro.

Le soir même, le comité directeur et le comité consultatif de la BDM se consulteront pour décider des démarches à adopter. Les prix du lait devraient de nouveau remonter au cours du printemps. A la suite de l'entretien avec les laiteries, les membres de la BDM voteront sur les démarches à adopter et sur un éventuel arrêt des livraisons.

Hans Foldenauer, président du Milch Board, appelle les producteurs à l'unité : le Milch Board n'oblige aucun producteur à jeter son lait mais en cas de referendum positif, il compte sur la détermination de tous les producteurs à soutenir le Milch Board et à mener le combat jusqu'au bout, jusqu'à une issue positive. L'objectif est d'obtenir des prix du lait rémunérateurs, une perspective d'avenir pour les producteurs et des laiteries concurrentielles d'une structure différenciée.

Les producteurs laitiers n'ont de toute façon rien à perdre puisqu'au bout de 30 années de vie à l'ombre, ils se trouvent face au mur et que seule une fuite en avant est possible. L'alternative serait une production illimitée destinée au marché mondial et à des prix qu'aucun producteur laitier de l'UE ne pourrait maintenir à long terme. La partie adverse se contente d'attendre que les producteurs finissent pas plier et espère ainsi pouvoir conserver le même système où les éleveurs reçoivent ce qu'il reste encore une fois retirés tous les frais et toutes les marges. Aussi souligna-t-il que c'est l'engagement commun des producteurs laitiers qui décidera de l'avenir du secteur laitier. Les éleveurs en ont en effet le pouvoir, il suffit qu'ils osent prendre leur destin en main. Maintenant où les prix ont tendance à baisser et où

les conditions ne sont pas favorables, le moment est venu de montrer que les éleveurs ne se laissent pas faire, affirma Hans Foldenauer.

IG-Milch réagit aux débats simplistes sur la hausse des prix de l'alimentation

En Autriche a lieu actuellement un débat public sur la hausse des prix des aliments. C'est le monde politique qui l'a ouvert sous le slogan de la lutte anti-inflation. L'IG-Milch estime que dans ce débat, des arguments essentiels sont laissés de côté.

La part des revenus consacrée à l'alimentation n'a pas cessé de baisser ces dernières décennies. Les producteurs ont au début compensé cette baisse en augmentant la productivité, en mécanisant et rationalisant la production mais ces dernières années, l'évolution qui en résulte n'est pas souhaitable pour la société. La lutte sans merci des prix que se livre le commerce de l'alimentation a obligé des milliers d'exploitations agricoles à fermer leur porte. Cette évolution toucha aussi bien les artisans de l'alimentaire que les commerçants à leur compte qui ont vu leurs moyens d'existence systématiquement anéantis. Et les répercussions sont graves pour la société, le monde rural et le paysage agricole. De grandes régions sont menacées d'exode rural et d'emboisement. Des pratiques d'élevage peu respectueuses des animaux (élevages intensifs), des traitements industriels ainsi que l'exploitation des personnes participants au processus de valeur ajoutée sont les conséquences des produits alimentaires bon marché.

Les baisses de prix de Hofer (Aldi) de 4 centimes d'€ pour le lait liquide et de 10 centimes d'€ pour le beurre montrent dans la fausse direction. Hofer comme Spar et Rewe mettent en avant la détente sur le marché de lait international pour justifier la baisse de prix dans les rayons. Ewald Grünzweil, président de la IG-Milch a réagi: „Des laiteries allemandes tiennent les prix artificiellement bas, par exemple en stoppant la production de poudre de lait pour l'exportation.“ Ce sont les coûts que la production de lait génère qui doivent être mis au centre. Ils doivent être couverts par les prix de vente. Comme conséquence des baisses de prix de lait aux supermarchés, ou plutôt en utilisant cet argument, les premières laiteries autrichiennes ont commencé de réduire le prix du lait payé au producteur. Landfrisch de deux centimes, Seifried de trois centimes d'€. Bergland dit qu'elle va suivre en avril avec 4 centimes. Le prix de lait qui sera payé ne couvre pas les coûts de production. Les producteurs de lait organisés dans la IG-Milch sont alors très motivés de réagir avec des mesures fortes à ce pas en arrière des supermarchés et de quelques laiteries.

La Commission de l'agriculture du Parlement européen : pour une hausse volontaire de 2% des quotas

La Commission de l'agriculture du Parlement européen s'est prononcée le mardi 26.2.2008 pour une hausse de 2 % sur une base volontaire. « L'augmentation des quotas laitiers de 2 % envisagée par la Commission européenne serait à l'heure actuelle le mauvais signal » expliquait le rapporteur Elisabeth Jeggle. Elle signala le risque que représente une baisse des prix du lait payés aux producteurs. Pour les producteurs laitiers, qui se trouvent déjà en difficultés, une telle mesure pourrait avoir des conséquences fatales. Elle rappela que de nombreuses régions connaissent une sous-utilisation des quotas, ce qui signifiait que les frais ne seraient pas couverts, en raison en particulier des augmentations des frais en fourrage.

Elle défendit cette hausse de 2 % laissée à la volonté de chaque pays comme étant un compromis voulant concilier les divergences d'opinion des eurodéputés. Selon la région d'origine, les propositions allaient d'un refus total d'une augmentation des quotas à une augmentation de 5 pour cent.

La commission de l'agriculture demanda de relever le prélèvement supplémentaire pour dépassement des quantités garanties uniquement s'il restait des excédents après avoir effectué un rééquilibrage à l'échelle européenne entre les pays qui dépassent et ceux qui les sous-

utilisent. Ce compromis proposé par la commission parlementaire consiste à permettre aux producteurs laitiers européens de tirer profit des nouvelles opportunités mondiales sans mettre sous pression les prix aux producteurs de l'UE. La commission de l'agriculture demanda à la Commission européenne de présenter, avant d'engager toute autre mesure sur le marché du lait, une étude s'inscrivant dans le cadre du bilan de santé qui fasse état aussi bien du comportement des consommateurs que de celui des producteurs. Jeggle dit à ce sujet : « L'évolution positive des marchés agricoles de l'UE est très réjouissante. Nous ne devons toutefois pas la juger uniquement du point de vue de l'offre mais devons aussi tenir compte des répercussions sociales et écologiques. C'est pourquoi je favorise une approche prudente qui respecte non seulement les intérêts des éleveurs mais aussi ceux des consommateurs et sans oublier les besoins vitaux de l'espace rural, en particulier des zones entièrement herbagères.

Par ailleurs, cette commission insistait sur la mise en place d'un fonds pour le lait qui puisse assurer une aide orientée vers l'avenir pour tout le secteur.

Du point de vue de l'European Milk Board, la solution n'est pas d'augmenter les quotas laitiers, surtout sans la mise en place d'instruments pouvant garantir une régulation souple du marché. Il ne faudrait non plus en aucun cas engager des mesures telles qu'un rééquilibrage à l'échelle européenne ou une réduction du prélèvement supplémentaire car ces mesures provoqueraient un relâchement du système des quotas et, en partie, de la régulation des volumes. La politique agricole de la Commission européenne devrait avoir pour priorité des prix équitables pour les consommateurs, le commerce, les transformateurs et les producteurs ; ce que seule peut garantir une régulation du marché efficace et souple qui soit juste envers tous les acteurs de la chaîne de distribution. Et cela signifie également que la souveraineté alimentaire et non pas le championnat des exportations doit être au centre des préoccupations.

Le 12.3.2008, le Parlement européen siègera entre autres pour débattre sur la question de l'augmentation de 2 % des quotas. Une semaine plus tard, les ministres européens de l'agriculture se rencontreront pour statuer sur les propositions de la Commission européenne et du Parlement européen concernant l'augmentation des quotas et pour débattre du bilan de santé de la politique agricole européenne.

NMV développe un nouveau plan structural pour les coopératives géantes

L'annonce de la fusion entre Campina et Friesland Foods a suscité un grand nombre de réactions parmi les membres MV. Cette fusion donne l'occasion de reconsidérer la structure des deux partenaires afin de trouver la meilleure façon de rendre les coopératives de laiteries plus profitables pour les membres et d'analyser leur position sur un marché en changement. Un groupe de travail a été créé pour étudier les systèmes de financement ainsi que le contrôle des membres. Celui-ci s'est entretenu avec les directeurs et gérants de différentes coopératives.

L'étude du NMV donne d'une part un meilleur retour sur investissement aux producteurs laitiers / membres des laiteries et les rend d'autre part plus compétitifs. A l'heure actuelle, les membres de Friesland Foods ont investi sur les trois dernières années 20 000 euros en moyenne tandis que les membres de Campina ont eux investis sur la même période 12 500 euros. Quand ils quittent la coopérative, cet argent reste à la laiterie.

Voici un résumé des principales propositions d'amélioration:

Option financement : Réserve d'argent nominative : chaque membre a son propre compte ; après 12 ans, restitution de l'argent mis en réserve la première année, un bon retour sur investissement devant être ici donné.

Aspect positif : les nouveaux membres ne perdent pas d'argent en adhérant ; quand des membres quittent la coopérative, leur capital est rendu en plusieurs fois. L'équipe de gérants et directeurs est surveillée.

Contrôle: Les membres se réunissent une ou deux fois par an, ils élisent le comité directeur, le congrès peut adopter des propositions faites par les membres ; les directeurs sont mieux payés si un meilleur prix du lait est obtenu.

Normalement dans les coopératives, les membres n'ont aucun contrôle. Une grande partie des producteurs laitiers organisés en coopératives ne sont pas satisfaits de ce manque d'influence. Si une coopérative veut rester intéressante pour les producteurs laitiers, il lui faudra donner plus de pouvoir de contrôle à ses membres.

Un grand congrès où les membres peuvent faire des propositions et participer au processus de décision du comité directeur garantit que le mandat donné au comité directeur représente vraiment la position des membres. Les directeurs sont alors payés pour de meilleurs profits. La plupart du temps, ces profits sont pris sur le prix du lait. Ce n'est pas une bonne structure. Un meilleur prix du lait est une bonne chose pour les producteurs laitiers / membres, c'est dans leur intérêt et cela devrait se refléter dans les structures des coopératives.

Le NMV a présenté cette étude lors de plusieurs manifestations d'information au public. Les producteurs laitiers étaient très enthousiastes de cette étude qui sera également présentée aux partenaires de la fusion.